

**Services Techniques / Pôle Espaces Publics**

N/Réf. : SC/EL/FD/23/AUT/282

Affaire suivie par Françoise DOMERGUE

[fdomergue@bourgoinjallieu.fr](mailto:fdomergue@bourgoinjallieu.fr)

Tél. : 04 74 43 19 00

## AUTORISATION

Objet : Autorisation occupation du Domaine public  
Feu d'artifice fête foraine

Le Maire de la Commune de Bourgoin-Jallieu,

**AUTORISE par la présente,**

**Les forains de la vogue, représenté par M. Dorian SENEPART avec la société Euro Pyro Concept Artifice**

A organiser un feu d'artifice :

**Samedi 30 septembre 2023 à 22h**

Le pas de tir se situera le long de la Bourbre, entre la place Henri Drevet et le parking P1 du quai des Belges. Le chemin piétonnier sera fermé par l'organisateur à partir du moment où les explosifs seront installés. Le lieu devra rester sous la surveillance permanente de l'organisateur.

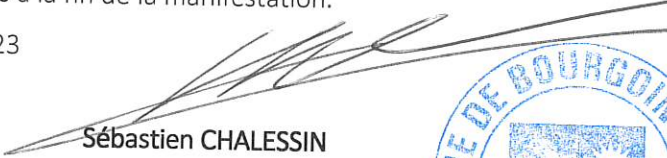
Les charges explosives seront de catégorie F1 à F3. La zone de sécurité ne dépassera pas 50m de rayon.

L'organisateur doit prévenir le SDIS de ce feu.

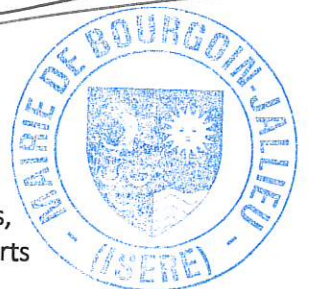
En cas de vent supérieur ou égal à 50 km/h, le feu d'artifice devra être annulé.

L'organisateur s'engage à rendre les lieux propres à la fin de la manifestation.

A Bourgoin-Jallieu, le mercredi 20 septembre 2023

  
Sébastien CHALESSIN

10ème Adjoint au Maire  
en charge des Espaces Publics,  
de la Voirie et des Espaces Verts



**Mairie de Bourgoin-Jallieu**  
CS 62010  
38307 Bourgoin-Jallieu Cedex  
04 74 93 00 54

[bourgoinjallieu.fr](http://bourgoinjallieu.fr)

